

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL

(Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports)

LIGUE CHAMPAGNE ARDENNE

COMITE DES ARDENNES

Charleville-Mézières le 20/03/ 2016

Objet ; Compte rendu de l'Assemblée Générale du 06/02/2016 Salle de Nevers à Charleville-Mézières.

Membres du Comité présents : Maillet , Henry, Beglot M et P, Degand G et T, Attiba, Chiron, Gendre J, Jadot , Denay, Th, Chiamulera J et A.

Membres du Comité excusés : Pernelet

Associations: Rascasse Givet, Pétanque Club Givetois , Amicale Pétanque de Haybes , Fanny Revinoise , Cochonnet Baraquin , Pétanque Club Gernelle, Cochonnet Pirisien, Concorde Indépendante , Fanny Carolo , Amicale Pétanque Le Theux , Boule d'Or , Boule Pixienne , AS Bouliste Villers Semeuse , Manchester Pétanque , Cochonnet de la Rimogneuse, Boule Sedanaise, Pétanque Club Saint Menges, Fanny Rethel, Cochonnet Chesnois , Pétanque Vouzinoise, Sault Retro, PC Pouru Saint Rémy, PC Vrignois, Boule Nouvionnaise, Pure Messempré, Sanglier des 2 Vireux.

Excusées : Boule d'As, Neufelize, Boule Yvoisienne

Assemblée générale ordinaire :

Le quorum étant atteint le Président Jean Claude Maillet déclare ouverte la 43eme Assemblée de notre Comité. (26 associations présentes représentant 70 voix sur les 76)

Il fait néanmoins observer que des absents sont toujours recensés le jour de l'assemblée.

Il rappelle que les associations ont obligation d'assister a l'assemblée générale annuelle et que pour se faire le président de toute association peut délivrer pouvoir de la représenter à tout membre de son comité.

Il salue les présents et demande à tous d'observer une minute de silence en la mémoire de tous les pétanqueurs et amis décédés au cours de l'année.

1) Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 08/02/2015
(Maison des Sports à Charleville-Mézières).

Toutes les sociétés ont reçu en leur temps le dit compte rendu, aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

A) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT:

En Annexe 1 ci jointe.

B) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE PAR LE SECRETAIRE :

1) Effectifs

Notre effectif s'établissait comme suit :

2007	2058	- 33
2008	1894	- 164
2009	1929	+ 35
2010	1784	- 145
2011	1769	- 15
2012	1699	- 70
2013	1715	+ 16
2014	1733	+ 18
2015	1789	+ 56

Il est bon de noter que notre effectif est en augmentation depuis 3 ans avec 90 unités.

En 2016 nous repartirons avec 29 associations

La répartition par catégorie s'effectue comme suit :

Senior masculin	1337	contre 1290	soit + 47
Senior féminin	308	contre 305	soit + 3
Jeunes	144	contre 138	soit + 6
Junior	29	contre 25	soit + 4
Cadet	49	contre 50	soit - 1
Minimes	42	contre 39	soit + 3
Benjamins	24	contre 24	

On peut être satisfait comme l'année précédente de la réelle stabilité de notre effectif jeunes.

Ils représentent 8,05 % contre 7,96 % l'année précédente soit + 0,09 %.

Les féminines 17,21 % contre 17,60 % l'année précédente.

Quant à notre effectif vétéran il progresse.

Il est de 642 en 2015 contre 616 en 2014 soit + 26

Ce qui ne surprendra personne puisque la tendance au niveau national est identique, notre population vieillit.

Les vétérans représentent 35,88 % contre 35,55 % en 2014 soit + 0,33 %.

2015	534 masculins	108 féminines	soit 642
2014	510 masculins	106 féminines	soit 616

Souhaitons que l'année 2016 conforte cette tendance.

2) Résultats techniques :

TRIPLETTE VETERAN

Championnat des Ardennes le 10/05/2015 à La Francheville

Champions : Alain GUCHEZ, Salvator DIMASSA et Christian PARIZEL Sanglier des 2 Vireux.

Championnat de France les 13 et 14 juin à Saint Cannat (13)

L'équipe championne des Ardennes n'a pu participer à ce championnat de France compte tenu de l'hospitalisation de Christian PARIZEL (décédé depuis) conformément aux règlements des championnats de France qui précisent que tout remplacement dans l'équipe est interdit

Cette équipe a donc été remplacée par l'équipe vice championne des Ardennes représentée par Messieurs Claude VERDIER, Martial MAHUT et Denis HENRY de la Concorde Indépendante.

Ne sortent pas de poules en passant par les barrages face à la Savoie et les Vosges.

TRIPLETTE MASCULIN

Championnat de ligue le 12/04/2015 à Saint Dizier (52)

Vice champions: Messieurs Christophe SEVILLA, Cyril MARTINEZ et Lionel CLAISSE du Pétanque Club Les Capucins de Pouru Saint Rémy.

Championnat des Ardennes les 16 et 17 mai à Charleville Mézières Boulodrome Roger Mas

Champions: Messieurs Alexandre BESONHEZ, Frédéric LAURENT et Benoît HARDENNE du Pétanque Club Givetois.

Championnat de France les 5 et 6 septembre à Narbonne (11)

MARTINEZ Cyril – SEVILLA Christophe – CLAISSE Lionel (PC LES CAPUCINS) Vice Champions de Ligue

Ne sortent pas de poules, battus en 2 tours face à la Seine Saint Denis et l'Yonne

Alexandre BESONHEZ, Frédéric LAURENT et Benoît HARDENNE Champions des Ardennes

Sortent de poules en passant par les barrages face aux ligues de Rhône Alpes, Basse Normandie et le Tarn et Garonne.

S'inclinent en 1/64 face aux Alpes Maritimes.

TRIPLETTE FEMININ

Championnat des Ardennes les 16 et 17 mai à Charleville Mézières Boulodrome Roger Mas

Championnes

Mesdames Sylvie FAILLON, Orlane FAILLON et Corinne LEPLAT de la Fanny Revinoise.

Championnat de France les 27 et 28 juin 2015 à Montauban (82)

Ne sortent pas de poules, battues en 2 tours face à la Drôme et la ligue de basse Normandie.

TRIPLETTE PROMOTION

Championnat des Ardennes le 14 mai 2015 à Pouru Saint Rémy

Champions Messieurs Aurélien HASSANI, Jean Pol FLORO et Brandon BLERVAQUE du Pétanque Club Givetois.

Championnat de France les 27 et 28 juin 2015 à Montauban (82)

Sortent de poules en face aux Hautes Alpes et l'Eure et Loir.

Battent les Hauts de Seine en 1/32 eme.

S'inclinent en 1/16 de finale face à la Ligue Midi Pyrénées.

DOUBLETTE MASCULIN

Championnat des Ardennes 23 et 24 mai 2015 à Sedan

Champions des Ardennes Messieurs Alexandre BESONHEZ et Frédéric LAURENT du Pétanque Club Givetois.

Championnat de France les 12 et 13 septembre à Pau (64)

Sortent de poules en passant par les barrages face au Val d'Oise, l'Eure, et la Loire Atlantique.

S'inclinent face au Gard en 1/32 eme de finale.

DOUBLETTE FEMININ

Championnat de ligue le 26 avril 2015 à Charleville Mézières Mézières Boulodrome Roger Mas.

Championnes Mesdames Pascale LUCAS et Anastasia THIRY du Pétanque Club Les Capucins de Pouru Saint Rémy.

Championnat des Ardennes les 23 et 24 mai 2015 à Sedan

Championnes Mesdames Karine VARILLON et Cindy MENON de la Fanny Retheloise.

Championnat de France les 11 et 12 juillet 2015 à Troyes

LUCAS Pascale et THIRY Anastasia Championnes de Ligue

Sortent de poules en passant par les barrages face à la Somme et l'Ariège.

Battent la Saône et Loire en 1/32 eme, la Moselle en 1/16 eme, la Meuse en 1/8 eme, l'Aude en 1/4 de finale et s'inclinent face à l'Yonne en 1/2 finale.

Karine VARILLON et Cindy MENON Championnes des Ardennes.

Ne sortent pas de poules en passant par les barrages face à la Charente, la Ligue de Corse et les Yvelines.

TETE A TETE MASCULIN

Championnat des Ardennes les 30 et 31 mai 2015 à Haybes

Champion Monsieur Roy VASSAUX du Pétanque Club les Capucins de Pouru Saint Rémy

Championnat de France les 11 et 12 juillet à troyes (10)

Monsieur SEVILLA Christophe (PC LES CAPUCINS) vice champion de France 2014.

Sort facilement de poules en 2 tours face à la Ligue du Limousin et le Tarn et Garonne.

Bat l'Indre en 1/32 eme de finale.

S'incline face au Var à 12 (Dylan Rocher qui sera sacré champion de France)

Monsieur Roy VASSAUX Champion des Ardennes.

Ne sort pas de poules en passant par les barrages face à la Nièvre, les Hautes Pyrénées et la Dordogne.

TETE A TETE FEMININ

Championnat de Ligue le 19 avril 2015 à Epernay (51)

Championne Madame THIRY Anastasia du Pétanque Club les Capucins de Pouru Saint Rémy

Championnat des Ardennes le 30 mai 2015 à Haybes.

Championne Madame Pascale LUCAS du Pétanque Club les Capucins de Pouru Saint Rémy

Championnat de France 12 et 13 septembre 2015 à Pau (64)

Madame Anastasia THIRY Championne de Ligue

Sort de poules en deux tours face à la Somme et aux Alpes Maritimes, s'incline en 1/32 de finale face à la Saône et Loire à 12.

Pascale LUCAS Championne des Ardennes

Sort de poules en 2 tours face à l'Ain et les Bouches du Rhône.

Bat l'Alsace en 1/32 eme de finale, la Seine Maritime en 1/16 eme, le Pas de Calais en 1/8 eme.

S'incline face aux Alpes Maritimes (Ludivine LOVET qui sera sacrée championne de France) en quart de finale.

DOUBLETTE MIXTE

Championnat de Ligue le 3 mai 2015 à Troyes (10)

Champions Madame Anastasia THIRY et Lionel CLAISSE du Pétanque Club les Capucins de Pouru Saint Rémy

Championnat des Ardennes le 20 juin 2015 à Charleville Mézières (Manchester)

Champions Madame Isabelle DUJACQUIER et Frédéric LAURENT du Pétanque Club Givetois.

Championnat de France les 25 et 26 juillet 2015 à Rennes (35)

Anastasia THIRY et Lionel CLAISSE Champions de Ligue

Ne sortent pas de poules battus en 2 tours face à l'Indre et à la Ligue Midi Pyrénées.

Isabelle DUJACQUIER et Frédéric LAURENT Champions des Ardennes

Sortent de poules face à la Creuse et les Bouches du Rhône.

S'incline en 1/32 eme face à l'Yonne.

TRIPLETTES JEUNES: Championnat de Ligue le 5 avril 2015 à Fismes (51)
et championnat de France les 22 et 23 Août à Nevers (58)

TRIPLETTE CADET

KARTNER Romain – HASSAIM Lucas – LARUE Francky (MANCHESTER PETANQUE)

Remportent 3 parties sur les 5 du groupe où ils ont été versés.

1ère partie : LIGUE / BRETAGNE 11 - 13

2ème partie : LIGUE / PUY DE DOME 11 - 13

3ème partie : LIGUE / MANCHE 13 - 10

4ème partie : LIGUE / AQUITAINE 13 - 11

5ème partie : LIGUE / ALPES DE HAUTE PROVENCE 13 - 8

CLASSEMENT 2ème sur 6 et se qualifient pour la suite de la compétition.

16ème : LIGUE / VAR 13 - 3

TRIPLETTE MINIME

CARTHIAUX Teddy – COCU Ethan – DILLER Killian (MANCHESTER PETANQUE)

Ne gagnent aucune partie du groupe et sont éliminés.

1ère partie :	LIGUE / BOURGOGNE	3 - 11
2ème partie :	LIGUE / AQUITAINE	11 - 5
3ème partie :	LIGUE / TARN	5 - 11
4ème partie :	LIGUE / FRANCHE CONTE	10 - 11
5ème partie :	LIGUE / BRETAGNE	5 - 11

CHAMPIONNAT DES ARDENNES HONORIFIQUES JEUNES

TRIPLETTES

BENJAMINS : (4 Equipes)

Champions :

BOUCLY Thomas (La Boule Sedanaise) – RENAUX GERARDOT Sohane - JACQUES DEMUTH Melvyn (Fanny Revinoise)

Vice-champions :

TOISON Tom (La Boule Sedanaise) – VIANA Enzo – HERMANT Léo (Fanny Revinoise)

MINIMES : (5 Equipes)

Champions :

ANCLIAUX Baptiste – DUPONT Mathias (Fanny Revinoise) – ANDRE Nicolas (La Boule Sedanaise)

Vice-champions :

COCU Ethan – CARTIAUX Teddy – GRANDE Enzo (Manchester Pétanque)

CADETS : (6 Equipes)

Champions :

DUPONT Maxence – COUAILLER Edwin - GONCALVES Enzo (Manchester Pétanque)

Vice-champions :

FRANCOIS Louis – JACQUET Téo – LARZILLIERE Romain (Amicale Pétanque de Haybes)

JUNIORS : (4 Equipes)

Champions :

LEROY Johny - DAMOISEAU Nolan – BOUCLY Lucas (La Boule Sedanaise)

Vice-champions :

LOBRY Romain (Fanny Rethéloise) – SPILMONT Bryan (PC St Menges) - VIEILLARD Florian (Concorde Indépendante)

DOUBLETTES

BENJAMINS : (4 Equipes)

Champions :

BOUCLY Thomas – CREMON Jean (La Boule Sedanaise)

Vice-champions :
BRION Arthur – DUPONT Mathéo (Manchester Pétanque)

MINIMES : (9 Equipes)

Champions :
JACQUES DEMUTH Melvyn – ANCIAUX Baptiste (Fanny Revinoise)
Vice-champions :
DILER Killian – JACQUEMART Killian (Manchester Pétanque)

CADETS : (10 Equipes)

Champions :
LARUE Francky – DUPONT Maxence (Manchester Pétanque)
Vice-champions :
VALETTE Arthur – CURA Théo (La Boule Sedanaise)

JUNIORS : (6 Equipes)

Champions :
DAMOISEAU Nolan (La Boule Sedanaise) – SPILMONT Bryan (PC St Menges)
Vice-champions :
CREMON Alisson – LEROY Johny (La Boule Sedanaise)

TETE A TETE

BENJAMINS : (10 Joueurs)

Champions :
BOUCLY Thomas (La Boule Sedanaise)
Vice-champions :
RENAUX GERARDOT Sohane (La Fanny Revinoise)

MINIMES : (9 Joueurs)

Champions :
COCU Ethan (Manchester Pétanque)
Vice-champions :
CARTIAUX Teddy (Manchester Pétanque)

CADETS : (16 Joueurs)

Champions :
DUCHENE Valentin (Fanny Rethéloise)
Vice-champions :
GONCALVES Enzo (Manchester Pétanque)

JUNIORS : (8 Joueurs)

Champion :
LEROY Johny (La Boule Sedanaise)
Vice-champion :
VIEILLARD Florian (Concorde Indépendante)

Championnat des Clubs :

Championnats nationaux

CNC 1/A

Nous avons deux équipes engagées :

Le Pétanque Club Pouru Saint Rémy

Le Pétanque Club Givetois.

Nous avons appris le forfait général du PCG.

Compte tenu de ce fait le club est relégué en division régionale.

Le PC Pouru Saint Rémy se maintient en CNC 1 en terminant premier de son groupe ce qui lui permet de participer à la grande finale nationale qui s'est déroulée du 13 au 15 novembre à Saint Yrieix (16).

Après les matches de classement le PC Pouru Saint Rémy termine deuxième ce qui lui ouvre les portes de la finale que le club disputera face à la Boule d'Or de Gaillac.

Malgré un volume de jeu important le PC Pouru Saint Rémy s'inclinera sur le score de 24 à 12 et empoche malgré tout le titre de vice champion de France de CNC 1

Ce club figurent d'ailleurs sur la liste des clubs de haut niveau arrêtée par notre fédération.

Championnats régionaux

CRC Masculin

Nous avons 5 équipes en régional 1

3 équipes en régional 2B

2 équipe en régional 2C

Nos équipes engagées en CRC se sont fort bien comportées.

En régional 1 nous occupons les places de premier (Concorde) Quatrième (Manchester Pétanque) cinquième (Fanny Revinoise), sixième (Cochonnet de la Rimogneuse), et huitième (Fanny Carolo)

Dès lors la Concorde Indépendante accède au championnat de national 3, championnt qu'elle avait quitté en 2014.

En régional 2B deuxième place avec Manchester Pétanque suivi de la Concorde Indépendante 2 quatrième place avec le PC Pouru Saint Rémy.

En régional 2C troisième place avec la Boule Sedanaise et sixième avec la Fanny Revinoise 2.

CRC Féminin

2 équipes engagées première place avec la Concorde Indépendante, sixième avec le PC Pouru Saint Rémy.

Dès lors la Concorde Indépendante accède pour 2016 au championnat national féminin.

Championnat départemental

CDC Féminin

5 équipes engagées en 2015 représentant 4 clubs.

L'Amicale Pétanque de Haybes termine premier devant le Cochonnet de la Rimogneuse.

CDC Masculin

Huitième année avec 36 équipes engagées réparties en 3 groupes.

8 en D1

8 en D2

20 en D3 réparties en trois groupes A , B et C

Le classement complet vous a été transmis.

En D1 la Boule Sedanaise termine à la première place devant la Fanny Retheloise.

En D2 La Pétanque Vouzinoise devant le Pétanque Club Vrignois.

En D3/A Boule d'Or La Francheville devant le Cochonnet de la Rimogneuse 2.

En D/3B la Boule Yvoisienne devant la Fanny Revinoise.

En D/3C l'Amicale Pétanque Le Theux devant le Pétanque Club Gernelle.

Coupe de France

Excellent parcours du PC Pouru Saint Rémy qui se qualifient pour la grande finale nationale qui s'est déroulée les 20, 21 et 22 mars 2015 à Alès.

Le PC Pouru Saint Rémy remportera son quart de finale face à Gaillac 17 à 14 mais s'inclinera face à l'armada de l'équipe Metz 16 à 5.

A noter que c'est la quatrième fois que la Ronde Pétanque de Metz remporte cette coupe de France.

Toute nos félicitations à cette équipe pour sa performance.

Félicitations à tous ces joueurs qui ont su représenter dignement leur club,leur comité ou leur ligue.

Enfin je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous aident : les bénévoles, les élus, les amis et joueurs qui contribuent au développement de notre sport et enfin ceux qui par leur présence sur le terrain nous permettent de progresser en qualité.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et m'excuse d'avoir été si long.

C / RAPPORT FINANCIER .

Ci-joint en annexe 2.

Adopté à l'unanimité.

Le congrès a voté pour cette augmentation.

Il est évident que le coût supplémentaire à acquitter à la FFPJP serait de l'ordre de 4000 € qui se décompose comme suit

$(1337 \text{ SM} + 308 \text{ SF} + 29 \text{ J}) = 1674 \times 2,30 \text{ €} = 3850 \text{ €}$

$(49 \text{ C} + 42 \text{ M} + 24 \text{ B}) = 115 \times 1,80 \text{ €} = 200 \text{ €}$

Compte du fragile équilibre de notre budget il est nécessaire de répercuter ces augmentations sur nos tarifs départementaux.

Pour mémoire le bilan financier de notre comité en 2015 constate un déficit de 3865,18 € mais des paiements de solde de licences non réglés pour un montant de 3971,00 € soit un léger excédent dégagé de 105,82 €

Licences : les tarifs des licences applicables en 2016 sont .

Senior Masculin	22 €
Senior féminin	19 €
Junior	10 €
Cadet	6 €
Minime Benjamin	5 €

La proposition qui vous est présentée est la suivante :

Augmentation de la licence senior et junior d'un montant de 3 €, alignement du tarif des licences pour les féminines sur les masculins, augmentation de la licence jeune de 2 €.

Les tarifs 2017 seraient donc :

Senior masculin et féminin	25 €
Licence junior	13 €
Licence cadet	8 €
Licences minime, benjamin	7 €

Les tarifs des duplicata sont également revus à la hausse :

Senior et junior 10 € (prix coûtant)

Cadets, minimes et benjamins 5 € (prix coûtant)

Après mise aux voix le tarif des licences 2017 est adopté .

Pour 22 clubs, Abstentions 2 (Manchester Pétanque et Pétanque Club Saint Menges) Contre 1 (Cochonnet de la Rimogneuse)

Par ailleurs la fédération a proposé l'augmentation du prix des mutations

Proposition d'augmentation du TARIF DES MUTATIONS :

(Application 2017)

Mutations internes : de 20 € à 30 € dont 10 € pour la FFPJP (pas de changement) et 20 € pour les Comités.

Mutations externes : de 40 € à 50 € dont 20 € pour la FFPJP (pas de changement), 20 € pour les Comités (pas de changement) et 10 € pour les Ligues.

Toutes les mutations externes seront payantes quel que soit le motif.

Je vous précise que les tarifs des mutations ne font pas partie du vote proposé et ne constituent qu'une simple information.

Informations diverses:

Années de naissance pour les licences ;

- . seniors : 1996 et avant.
- . juniors : 1999 – 2000 16 et 17 ans dans l'année
- . cadets : 2001 – 2002 et 2003 13, 14 et 15 ans dans l'année
- . minimes: 2004 - 2005 et 2006 10, 11 et 12 ans dans l'année
- . benjamins : 2007 et après 9 ans et moins dans l'année.

Championnats de France :

Notre fédération a revu entièrement le calendrier des championnats de France pour 2016 :

- Triplette Vétéran les 11 et 12 juin à Guines (62)
- Triplette promotion les 25 et 26 juin à Bagnols sur Cèze (30)
- Triplette Féminin les 2 et 3 juillet à Bagnols sur Cèze (30)
- Doublettes mixte les 23 et 24 juillet à Rumilly (74)
- Triplettes jeunes les 20 et 21 Août à Varenne sur Allier (03)
- Doublettes féminins et tête à tête masculin les 27 et 28 août à Montauban (82)
- Triplettes masculin les 3 et 4 septembre à Montauban (82)
- Doublettes masculins et individuel féminin les 10 et 11 septembre à Lanester (56)

Tout remplacement de joueur est interdit. En cas de forfait de l'un d'entre eux c'est le vice champion qui est qualifié et ainsi de suite dans le classement.

Championnats de Ligue :

Les féminines ne sont plus autorisées à participer aux championnats triplettes et doublettes , tête à tête avec les masculins dès lors qu'elles disposent de leur propre championnat.

Mais elles peuvent participer au triplette promotion.

Championnat sur une journée, Jet du but à 8 heures, les poules devront être terminées pour 12h30.

Les champions de ligue de l'année précédente sont qualifiés d'office pour le ligue de l'année suivante. (plus le vice champion triplette puisque nous avons deux qualifiés)

La répartition des équipes est la suivante :

Tête à tête masculin 52 qualifiés 128 équipes

Tête à tête féminin 10 - 1 qualifiées 32

Doublette masculin 25 qualifiées 64

Doublette féminin 10 - 1 qualifiées 32

Triplette masculin 25 – 1 qualifiées 64

Triplette féminin 10 qualifiées 32

Doublette mixte 25 - 1 qualifiées 64

Triplette promotion 25 qualifiées 64

Triplette Vétéran 10 qualifiées 32

Pour les dates voir le calendrier transmis en annexe.

*** Concours nationaux et internationaux:**

4 et 5 juin National de Tinquieux

10, 11 et 12 juin Supra National de Sedan

3, 4 et 5 septembre National de Charleville Mézières.

A noter que pour les nationaux et internationaux le logiciel gestion concours est obligatoire.

*** Championnats Départementaux :**

Voir le calendrier 2016 en annexe qui fixe les dates et les lieux des divers championnats départementaux.

Par ailleurs il est rappelé qu'un joueur sélectionné pour un championnat de France au titre de la Ligue ne pourra pas participer au championnat départemental de même nature.

Les cercles seront obligatoires dans le carré d'honneur.

La tenue homogène (haut) également dès le début du championnat.

*** Championnat des clubs :**

Il est rappelé que l'engagement des équipes d'un montant de 30 € par équipe doit être effectué au moment de l'inscription.

Pour toute équipe qui n'aurait pas réglé les frais d'engagement, l'inscription ne sera pas retenue et cette équipe ne pourra pas participer.

De plus le cahier des charges a été revu:

les frais d'arbitrage (l'indemnité d'arbitrage + les frais kilométriques) sont à la charge exclusives des clubs organisateurs.

*** Concours :**

Concours départemental :

Formule : (Rappel)

Groupe de 4 au départ en évitant que les équipes d'un même club ne se rencontrent dans ce groupe (en cas d'impossibilité les équipes d'un même club ne peuvent se rencontrer qu'au 2ème tour) .

Les gagnants jouent contre les gagnants et les perdants contre les perdants.

A l'issue du 2ème tour :

- Le gagnant des parties est indemnisé d'un montant égal aux frais de participation et reste dans le général.

- Les deux gagnants d'1 partie sont dans le 1er complémentaire.

- Les perdants des 2 parties dans le 2ème complémentaire.

Plus de retombée les tours suivants, les perdants sont éliminés. Les gagnants sont indemnisés à chaque tour, les gagnants du 1er et 2ème complémentaires sont indemnisés à l'issue de la 2ème partie gagnée soit au quatrième tour pour le premier et deuxième complémentaire.

Il est rappelé que conformément à notre règlement le certificat de non contre indication à la pratique de notre discipline est exigé.

Coupe de France des clubs :

Les matchs se jouent de club à club en fonction d'une date butoir fixée par le comité de pilotage.

Le premier tiré reçoit.

Catégorisation :

la nouvelle grille de points obtenu dans les concours a été transmise.

La catégorisation se calcule aussi bien sur le concours général que sur le concours complémentaire.

La liste des joueurs classés a été arrêtée : elle comprend 10 joueurs élites et 151 joueurs honneur.
Les grilles utilisées sont :

Grille A Promotion et vétéran

Grille C Concours départementaux et championnats départementaux

Grille D Concours régional et championnat de ligue

Grille E Concours national , supra national et international

En 2016 (Saison 2015) seront élites les seniors, juniors masculins ou féminins

Champions ou vice champion, demi finaliste d'un championnat de France,

Champions et vice champion de ligue,

Champion départemental,

pour 1 an en Elite et 3 ans Honneur s'il ne reste pas élite.

Seront Honneur tous qualifiés à un championnat de France,

30 % des licenciés ayant marqué des points,

classés pour 3 ans.

Pour rappel on classe le concours général en fonction du nombre d'engagés et les phases finales se jouent à 4.

Il est rappelé que les résultats des concours inscrits au calendrier départemental doivent parvenir au siège du Comité pour saisie sur le logiciel fédéral.

Il en va de la qualité de cette catégorisation.

Assurance

Notre assurance fédérale (MMA) offre une garantie ponctuelle à une seule manifestation ;

Facultative pour les manifestations ouvertes aux non licenciés (garanties inférieures à celle de la licence fédérale)

Il est nécessaire de remplir un bulletin d'adhésion complémentaire :

46 € pour une compétition à moins de 100 participants non licenciés

74 € pour une compétition jusqu'à 200 participants non licenciés.

Questions diverses :

Aucune question n'a été transmise.

La Réforme territoriale

Suivant la lettre du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports du 21/07/2015 au sujet de la réforme territoriale, il convient de retenir :

« qu'il convient désormais de tirer les conséquences de la nouvelle organisation territoriale de la République sur l'organisation territoriale des fédérations. »

« qu'il résulte des dispositions du code du sport que la réforme territoriale de l'Etat a nécessairement un prolongement dans l'organisation territoriale des fédérations. »

« que 3 niveaux sont à appréhender : le territoire régional, le territoire départemental, le territoire club. »

« que s'agissant du niveau régional, il est souhaitable que les fédérations fassent coïncider le ressort territorial des ligues avec celui des directions régionales de la JSCS. »

DENOMINATION :

Toutes les régions, anciennes ligues, qu'elles soient impactées ou non par la réforme, prennent la dénomination suivante de :

COMITES REGIONAUX

Le terme LIGUE ne sera plus utilisé.

Il s'agira d'associations loi 1901, créées par fusion – absorption ou par fusion-création. Il y a fusion entre les anciennes ligues.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE :

Comités Régionaux Administratifs et sportifs créés suite à la réforme de l'Etat :

Pour ce qui nous concerne et ce depuis le 01/01/2016 les 3 régions Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine sont fusionnées pour créer une entité unique dont le nom n'est pas encore connu à ce jour. Cette nouvelle région comprend 10 départements. (2 pour Alsace Bas Rhin et Haut Rhin, 4 pour Champagne Ardenne Ardennes, Aube, Marne et Haute Marne, 4 pour Lorraine Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges)

Comité des comités régionaux

STATUTS

Les statuts de tous les Comités Régionaux seront identiques.

Le Comité Régional est une association loi 1901 dotée de personnalité juridique propre. C'est la seule entité juridique reconnue personne morale et institutionnelle à l'échelon régional et donc la seule à disposer d'un compte bancaire.

Cet organisme gèrera donc en conséquence l'administratif, le financier et le disciplinaire.

L'ancien Conseil des Ligues devient le Conseil des Comités Régionaux

Les commissions territoriales :

Définition de l'appellation « COMMISSION TERRITORIALE »

Les anciennes ligues composant les régions subissant une réforme et dont le nouveau nombre de départements associés est égal ou supérieur à 7 prennent l'appellation « COMMISSION TERRITORIALE ».

Suivant la loi, ces nouvelles entités ne disposent pas d'une personnalité morale juridique autonome (pas de comptes bancaires, pas de statuts, pas de bilan et compte de résultats, etc...).

Elles seront compétentes pour gérer la partie sportive de nos compétitions dans leurs limites territoriales.

Elles pourront disposer d'un budget mais toujours sous la responsabilité du seul organe ayant personnalité morale : le COMITE REGIONAL.

Les COMITES REGIONAUX nouveaux ainsi créés et pour ce qui nous concerne :

A.L.C.A. ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE :

Départements répartis en 3 Commissions Territoriales :

Com. Territoriale Alsace : 67 – 68

Com. Territoriale Lorraine : 54 – 55 – 57 – 88

Com. Territoriale Champagne-Ardenne : 08 – 10 – 51 – 52

ORGANISATION SPORTIVE :

Les Commissions Territoriales organiseront comme les anciennes ligues leurs qualifications aux championnats de France.

Les départements organiseront comme actuellement leurs qualifications aux championnats de France.

Par contre, une nouvelle répartition des équipes aux championnats de France verra le jour car il y a incohérence du calcul actuel transposé aux nouveaux Comités Régionaux.

Un nouveau calcul va être étudié pour que ce soit plus juste, cohérent en un mot équitable.

La FFPJP distribuera les équipes aux CD et aux Comités Régionaux qui eux auront à charge une répartition dans leurs Commissions Territoriales.

Je préciserai ici qu'en 2015 le nombre de licenciés de la nouvelle région créée était de 18200.

Le calendrier

Décembre 2016 à fin Juin 2017 :

- Mise en place des fusions et création des 7 Comités Régionaux nouveaux.
- AGE : approbation des fusions
- AG électorale du nouveau Comité Directeur des Comités Régionaux jusqu'à 2020.

Novembre 2017 : Bascule de l'année 2017 sur 2018 et début de la Nouvelle carte territoriale.

Podium des Clubs

Le classement est établi comme suit :

PC Pouru Saint Rémy :

Championnat de Ligue triplete masculin
Championnat de Ligue doublette Féminin
Championnat des Ardennes tête à tête masculin
Championnat des Ardennes tête à tête féminin
Championnat de ligue tête à tête féminin
Championnat de ligue doublette mixte

Pétanque club Givetois :

Championnat des Ardennes triplete masculin
Championnat des Ardennes triplete Promotion
Championnat des Ardennes doublette masculin
Championnat des Ardennes doublette mixte

Manchester Pétanque :

Championnat de ligue triplete cadet
Championnat de Ligue triplete minime

Concorde Indépendante :

Championnat des Ardennes triplete vétéran

Fanny Revinoise :

Championnat des Ardennes triplete Féminin

Fanny Retheloise :

Championnat des Ardennes doublette Féminin

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare close cette assemblée et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président
Jean Claude Maillet

Le secrétaire général
Denis Henry